



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 9 juillet 2025

Nombre de conseillers

En exercice 13
Présents 10
Procurations 2
Votants 12
Excusée 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 juillet à 18h30,
Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie
sous la présidence de M. Didier CORTES, Vice-Président.

Date de la convocation : 02/07/2025
Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025
Date d'affichage de la délibération : 15/07/2025

Etaient présents : M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, Mme Anne-Marie CORTES, Mme Marie-Bénédicte LACOSTE, Mme Bernadette FAURÉ, Mme Josette MARTINS, Mme Charlotte MOËNNARD, Mme Josette NOËL, Mme Martine NOËL, Mme Monique ROUTABOUL.

Ont donné procuration : Mme Marie-Claire LABÉDAN à Madame Bernadette FAURÉ
M. Pierre NAVARRO à M. Didier CORTES

Excusé : Mme Marion RIVOIRE

Mme Bernadette FAURÉ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-12 Demande d'aide sociale n°6

Exposé

Monsieur le Vice-Président indique qu'une aide financière de 780 € a été demandée par une administrée correspondant à une facture de réparations sur véhicule à la suite du contrôle technique.

Décision

Au vu de la situation financière précaire du demandeur, après en avoir délibéré, il est décidé de prendre en charge les factures restant à régler à hauteur de 780 €.

12 VOIX POUR
0 ABSTENTION
0 VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 09/07/2025

Le secrétaire de séance,
Bernadette FAURÉ

Le Vice-Président,
Didier CORTES

